

#1jeune1solution

Faciliter l'entrée dans la vie professionnelle

COUP DE POUCE POUR ACCELERER L'EMBAUCHE DES JEUNES : Compensation de charges de 4 000 euros pour tout jeune recruté entre août 2020 et janvier 2021, dont les chômeurs en situation de handicap, reconnu RQTH mais sans limite d'âge.

- ▶ Baisse du coût du travail sur les contrats de travail de + de 3 mois des jeunes de - de 25 ans, jusqu'à 2 SMIC, accessible pendant 6 mois aux secteurs marchand et non marchand. Compensation de charges versée à l'entreprise par l'ASP tous les 3 mois / 1 an, abaissant forfaitairement le coût à hauteur de 4 000 €.

PRIME POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE ET CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION Aide exceptionnelle de 5 000 € pour recruter un apprenti de - de 18 ans ou 8 000 € pour l'apprenti de + de 18 ans

- ▶ Concerne un contrat préparant à un diplôme ou un titre de niveau Master ou inférieur, signé entre le 01/07/20 et le 28/02/21, sans condition sur le nb d'apprentis pour les entreprises de - 250 salariés. Sous condition d'absence d'assujettissement à la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) pour celles de 250 salariés ou +.

DES MISSIONS D'UTILITE SOCIALE POUR JEUNE EN QUÊTE DE SENS 100 000 missions de service civique supplémentaires en + des 140 000 de 2020 pour permettre à des jeunes de s'engager dans des associations

- ▶ Concerne les jeunes de 16 à 25 ans s'engageant dans des missions d'intérêt général sur 6 à 12 mois.
- ▶ Impact attendu : 2020 : 20 000 missions supp / 2021 : 80 000 missions supp - d'une durée moy de 8 mois

Soutenir l'emploi associatif en direction des jeunes : 2 000 emplois FONJEP (Fonds de Coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire) en appui des associations pour se développer et se consolider

- ▶ Sauvegarder des emplois, consolider les modèles économiques et relancer la dynamique bénévole
- ▶ Impact attendu : 1 000 emplois en 2020 et 1 000 emplois en 2021

1 000 jeunes seront recrutés dans des TPE / PME sur des métiers de la transformation écologique des modèles économiques et vers la transmission des savoirs du numérique

- ▶ Prime de 4 000 € versée à l'entreprise qui accueille un jeune en Volontariat Territorial d'Entreprise (VTE) « Vert ». VTE permet aux PME et ETI de recruter des jeunes talents qualifiés et aux étudiants de bac+2 et aux jeunes diplômés de - de 2 ans de prendre des responsabilités dans des entreprises.

2 500 jeunes seront orientés vers des emplois dans le monde du sport dans le cadre de l'action de l'Agence Nationale du Sport (ANS)

- ▶ Emplois d'éducateurs sportifs essentiellement. Aide de l'ANS de 40 % du coût moyen du salaire, maxi 12 000 / an sur 2 ans.
- ▶ Impact attendu : 2020 : 1 000 emplois supp, soit 6 000 en tout / 2021 : 1 500 emplois supp, soit 7 500 en tout

Orienter et former 200 000 jeunes vers les secteurs et les métiers d'avenir

100 000 nouvelles formations qualifiantes ou pré-qualifiantes proposées aux jeunes sans qualification ou en échec dans l'enseignement supérieur grâce au PIC

- ▶ Concentrer l'effort de formation sur les secteurs et métiers d'avenir (transition éco. numérique, soin, santé, tourisme, industrie, agriculture agroalimentaire...).
- ▶ D'ici fin 2020, chaque jeune de - 25 ans sans qualification pourra accéder à une formation dans « Moncompteformation », intégralement financée par le PIC et les Régions.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES POUR REPENDRE AUX BESOINS DU SECTEUR DU SOIN ET DE LA SANTE

- ▶ Nouveaux parcours de formation pour doubler les capacités de formation des AS, des infirmiers et des auxiliaires de vie dans les 5 prochaines années.

DES FORMATIONS NUMERIQUE A PORTEE DE TOUS

Pass numérique vers l'emploi : acquérir les compétences numériques en situation professionnelle

- ▶ Accompagnement des jeunes pour réaliser un diagnostic de leur maîtrise des compétences numériques.
- ▶ Si besoin de consolider les compétences : abondement du CPF du montant correspondant à la formation CléA numérique.

DES FORMATIONS NUMERIQUES POUR LES JEUNES NON-QUALIFIES

- ▶ Soutien au développement des formations proposées dans la Grande Ecole du Numérique, notamment dans les QPV.

REVALORISATION DE LA REMUNERATION DES STAGIAIRES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- ▶ 16-18 ans : 200 € / mois 18-25 ans : 500 € / mois

DES PARCOURS PERSONNALISES POUR LES DECROCHEURS ENTRE 16 ET 18 ANS Redonner à 35 000 jeunes d'ici fin 2021 la capacité de se projeter, en leur faisant découvrir des métiers pour construire leur projet professionnel

- ▶ Programme de 4 mois porté par l'AFPA, qui mobilise un ensemble de réponses adaptées aux besoins des jeunes (accompagnement social, sport, art, ...)
- ▶ Validation des acquis via une certification délivrée en Open Badges (Déclaration dématérialisée de l'acquisition de compétences socles, transversales et numériques).

DES PLACES DE FORMATION SUPPLEMENTAIRES POUR LES LYCEENS ET ETUDIANTS 26 500 places supp. pour poursuivre des formations en études supérieures (université ou formations paramédicales), en CAP et BTS à la rentrée 2020

- ▶ 2020 : 10 000 places en plus dans les filières les plus demandées à l'université et dans les formations paramédicales,
- ▶ 20 nouveaux campus connectés à la rentrée 2020 et 100 à la rentrée 2021.
- ▶ Des poursuites d'études supp. dans les lycées en BTS et en CAP (places supplémentaires)
- ▶ CAP en 3 ans pour les élèves en difficulté en grande difficulté à l'issue de la 1ère année de CAP.
- ▶ Doublement du nombre d'élèves bénéficiaires des Cordées de la Réussite et des parcours d'excellence : atteindre 180 000 élèves.

CAPITAL STAGES



Dispositif de la Région Grand est pour soutenir la formation des jeunes et aider les entreprises à prendre en charge et investir dans le tutorat de stagiaire

- ▶ Secteurs cibles : industrie et BTP (TPE et PME)
- ▶ Stages de 2 à 6 mois, Forfait de 500€ par mois de stage, maxi : 2000€/entreprise

Plan concerté avec les acteurs (partenaires sociaux, service public de l'emploi, services de l'État dans les territoires, associations de jeunes et d'apprentis, associations de représentation des élus locaux, des entreprises qui s'engagent), **et ancré dans les territoires** (adaptation des outils nationaux aux spécificités locales ; choix des secteurs prioritaires ; construction de partenariats avec les réseaux d'intervention auprès des jeunes, etc.)

Accompagner des jeunes éloignés de l'emploi en construisant 300 000 parcours d'insertion sur mesure

RENFORCEMENT DES DISPOSITIFS D'INCLUSION DURABLE DANS L'EMPLOI

Le Parcours Emploi Compétences :

- ▶ 60 000 PEC supp. (en + des 20 000 programmés au départ) : CDI ou CDD de 20h ou plus. Triptyque emploi-formation-accompagnement : mise en situation prof. dans le secteur associatif ou public, accompagnement et accès facilité à la formation.

Le Contrat Initiative Emploi (CIE) :

- ▶ 2020 : 10 000 nouveaux « CIE jeunes » (50 000 en 2021) permettant aux employeurs du secteur marchand de proposer à des jeunes des CDD d'au - 6 mois ou CDI (Aide de 47 % du taux brut du SMIC versée à l'entp., par heure travaillée dans la limite de 35h/sem.).

L'Insertion par l'activité économique :

- ▶ 35 000 jeunes entrants en IAE sont attendus.

AUGMENTATION IMPORTANTE DES DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

- ▶ Garantie Jeunes 2021 : 50 000 places supplémentaires
- ▶ PACEA, en 2021 : 80 000 nouveaux Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie.

ACCOMPAGNEMENT INTENSIF JEUNES (AIJ) MIS EN PLACE A POLE EMPLOI

- ▶ Entretiens réguliers et contacts fréquents entre le conseiller PE exclusivement dédié à cette activité et le jeune.
- ▶ Impact attendu : 2020 : 70 000 AIJ prévus - 2021 : 140 000 AIJ

3000 PLACES DANS LE DISPOSITIF SESAME, UN DISPOSITIF SUR MESURE VERS LES METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

- ▶ Dispositif des ministères de la Jeunesse et des Sports pour des jeunes de - 25 ans éloignés de l'emploi, pour décrocher un métier dans le sport ou l'animation.
- ▶ Aide de 2 000 € par jeune / an pour financer un parcours personnalisé en vue d'acquies une qualification professionnelle.
- ▶ Impact attendu : 1 000 parcours auj financés chaque année => A terme sur 2020-2022 : 3 000 nouveaux bénéficiaires SESAME sport, soit 6 000 SESAME formés d'ici 2022.

Mesures transversales

Jeunes bénéficiaires de la Garantie Jeunes ou du PACEA

- ▶ Allocation systématique de 497 €, cumulable avec la rémunération de stagiaire de la FP.
- ▶ Augmentation des dotations au soutien financier des jeunes suivis dans le cadre du PACEA.

Des dispositifs de soutien aux lycéens et étudiants en difficultés financière et sociale

- ▶ Renforcement de dispositifs de soutien financier : ticket U à 1 euro pour les étudiants boursiers dès la rentrée 2020, gel des droits d'inscription pour 2020, indexation du coût des bourses sur l'inflation sur critères sociaux, renforcement des prêts d'études garantis par l'Etat pour 58 000 bénéficiaires potentiels.
- ▶ Accompagnement des apprentis sur leur projet professionnel via des modules mixtes collectif / individualisé - présentiel et/ou distanciel.